



## Fiche réponses Rallye Fontenay-sous-Bois // Petite boucle & Informations sur la qualité de l'air

### **Arrêt 1 - Rue Michelet**

*Trois expérimentations sont en cours sur la ville : rue Roublot, rue Mauconseil, et rue Henri Wallon.*

Une rue piétonne est une rue aménagée en fonction des piétons : ses aménagements sont permanents et résultent d'une volonté claire de privilégier le piéton à tout autre mode de transport notamment motorisé. Contrairement aux rues partagées (aussi appelées zones de rencontres) ou aux autres zones à priorité piétonne, la circulation automobile y est interdite ou fortement restreinte. La piétonnisation de rue permet de réduire la pollution de l'air et les accidents de la route, de promouvoir le partage de l'espace public, et de renforcer les circulations douces

### **Arrêt 2 - Rue Béranger**

*B - 2006*

*A - dos d'âne*

Une vitesse de rotation des voitures plus importante nécessite une quantité d'énergie plus importante donc une consommation plus importante. Abaisser la vitesse de circulation permet également un meilleur partage entre les différents modes de déplacement (marche, vélo, voiture et transports en commun).

### **Arrêt 3 - Bulles de vie**

*Les Incroyables Comestibles*

*Raisin - Automne*

*Asperge - Printemps*

*Orange - Hiver*

*Melon - Été*

*A - du terreau, fabriqué par le compostage des végétaux*

### **Arrêt 4 - Rue Berthelot**

Introduites en 1990, les zones 30 sont des espaces du territoire public routier au sein desquels la limitation de vitesse maximum est abaissée à 30 km/h pour l'ensemble des usagers y circulant, c'est-à-dire les cyclistes et tous les véhicules à moteur, des deux-roues aux transports en commun. L'objectif de ces zones 30 est de faciliter les interactions entre les différents usagers de la route et de privilégier la marche à pied dans certaines zones des agglomérations. Le contresens à vélo y est généralement autorisé.

### **Arrêt 5 - Entrée de l'éco parc des Carrières**

*B - est émetteur de particules fines*

Le chauffage au bois est responsable de l'émission de polluants toxiques tels que :

- les hydrocarbures aromatiques polycycliques
- le benzène, substance cancérigène
- les oxydes d'azote
- les particules fines en suspension (PM 2.5)
- Le monoxyde de carbone
- Les COV

Ces polluants sont susceptibles de contribuer au développement de maladies cardiorespiratoires, de



généraliser des cancers (du poumon notamment), des intoxications, des irritations...

### Arrêt 6 - Eco-parc des Carrières

Un éco parc est un parc d'activité à vocation environnementale, qui est un outil d'information et de sensibilisation ludique auprès du public.

A- Le parc des Beaumonts Montreuil

B- Buttes chaumont, Paris

### Arrêt 7 - Rue Charles Bassé

Voitures, vélos, trottinettes, scooters, marche à pied, etc.

A - non motorisés

La marche, le vélo, la trottinette, les rollers, .... sont des moyens de se déplacer sans polluer. Selon Greenpeace, la moitié des déplacements en milieu urbain sont de moins de 3 km et pourraient se faire à pied.

C - 80 à 150 litres/minute

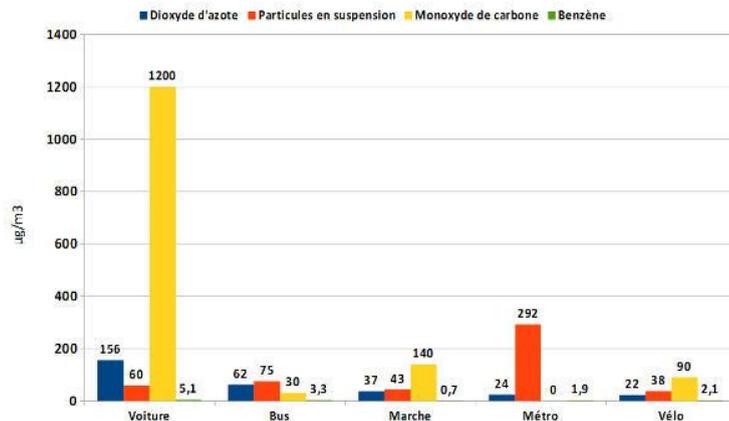
### Arrêt 8 - Rue du Cheval Rû

Les habitants l'appelaient la rue Tortue du fait de ses nombreux angles saillants et rentrants, mais une délibération du 9 février 1834 réaffirme son nom de Cheval-rû.

Les façades sont noircies à cause de la pollution atmosphérique.

### Arrêt 9 - Rue Saint-Germain

A – en automobile qu'à vélo



### Arrêt 10 - Boulevard de Verdun

Pollution sonore, visuelle, olfactive, atmosphérique.

Impact de la pollution sur notre corps :

A - Sur les yeux, le nez et la gorge (Irritations des yeux, du nez et de la gorge, gêne respiratoire et toux).

B- Sur les poumons (Augmentation de la fréquence et de l'intensité des crises d'asthme et diminution de la capacité respiratoire, infection des poumons, irritation des bronches, cancer...)

C- Sur le sang (mauvaise oxygénation du sang (maux de tête, vertiges) et effets toxiques à court et long terme (perturbation des fonctions rénales et du système nerveux...))